



Couple d'adultes, Oléron, Charente-Maritime, avril 2007 (© Florian Doré)

Timon lepidus (Daudin, 1802)

Lézard ocellé

Autre appellation – *Lacerta lepida* Daudin, 1802.

STATUT TAXINOMIQUE

Böhme et Corti (1993), ont proposé le genre *Timon* Tschudi, 1836 pour deux groupes distincts, celui de *L. lepida*, *L. pater*, *L. tangitanus* de la région méditerranéenne occidentale et celui de *L. princeps* du Proche-Orient, mais reliés selon l'étude immunologique de l'albumine, l'analyse des séquences d'ADN mitochondrial et les données morphologiques (Arnold *et al.* 2007).

SOUS-ESPÈCES

Les populations françaises appartiennent à la sous-espèce nominative.

RÉPARTITION-HABITAT

Répartition passée – Certaines observations n'ont pas été confirmées en Vendée (Augé com. pers. 1970, Yésou com. pers. 1980) et en Haute-Vienne (Boudet & Raymondeau 1890). Sur les îles, l'espèce était signalée sur Ratonneau (île du Frioul à Marseille) au début du xx^e siècle (Mourgue 1930); elle n'y est plus de nos jours (P. Vidal com. pers.). Sur Porquerolles (Var), l'espèce semble avoir disparu en 2000 (Cheylan & Grillet 2005).

Répartition actuelle – Elle comprend trois grands ensembles : un méditerranéen, un lotois et un atlantique. En région méditerranéenne, l'espèce atteint Entrevaux dans la vallée du Var, Embrun dans la vallée de la Durance, Sarras dans la vallée du Rhône et Castelnaudary dans l'Aude (Cheylan & Grillet 2005). Sur le littoral atlantique, elle est présente depuis l'île d'Oléron au nord jusqu'à Tarnos dans les Landes (A. Ferrer & E. Coeugnet, ONF, com. pers.). Sur Oléron, il subsiste encore une population, estimée entre 500 et 1 200 individus. Le noyau lotois occupe une bonne partie du

département du Lot, avec des extensions plus ou moins importantes en Dordogne, sud de la Corrèze, Tarn, Tarn-et-Garonne et nord-ouest de l'Aveyron. De nombreuses populations isolées témoignent d'une distribution passée sans doute continue entre la Méditerranée et l'Atlantique : Bussac-Forêt (Grillet & Thirion 1999), nord d'Angoulême en Charente (Lavoue com. pers.), plusieurs localités entre Terrasson et la Rochebeaucourt en Dordogne (F. Chiche com. pers.)... Dans la région Midi-Pyrénées, plusieurs populations isolées ont été découvertes ou confirmées : Ambialet dans la vallée du Tarn (Maurel com. pers.), cause de Labruguière vers Mazamet (Raynaud & Raynaud 1995), Grand-Vabre dans le nord de l'Aveyron (Issaly com. pers.), Belbèze-en-Comminges (Haute-Garonne) et Cérizols en Ariège (Pottier 2005b). La mention au sud du Tarn-et-Garonne (carte IGN 2042) mérite confirmation (indigénat douteux).

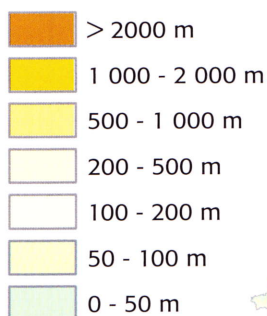
Discussion – La carte montre d'importantes évolutions par rapport à l'atlas de 1989, dues à une meilleure prospection du territoire national. Cette évolution concerne surtout les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes. Elle a également permis d'invalider la mention de Bagnères-de-Luchon en Haute-Garonne.

Répartition altitudinale et habitat – L'espèce fréquente les milieux ouverts peu arborés : pelouses caillouteuses, maquis et garrigues, landes, escarpements rocheux, cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes), coteaux calcaires et milieux dunaires végétalisés. Elle affectionne les terrains pâturés et les zones occupées par le Lapin de garenne. Les limites altitudinales maximales sont de 1 550 m dans les Pyrénées-Orientales, 1 200 m dans les Alpes-Maritimes, 1 000 m dans les Bouches-du-Rhône, 960 m en Lozère et 780 m en Ardèche.



0 100 200 km

Altitude



- Observations de 1970 à 1989
- Observations à partir de 1990
- △ Introduit, observations de 1970 à 1989
- ▲ Introduit, observations à partir de 1990

CONSERVATION

La situation de l'espèce est très préoccupante. Outre la disparition de deux des trois populations insulaires, on enregistre depuis peu le déclin brutal d'importantes populations continentales (Cheylan & Grillet 2004), dont celle de la plaine de la Crau, une des plus grandes jusque vers 1995. Plus au nord, la fermeture des milieux est une des causes essentielles du déclin. Ces constats incitent à prendre en compte de manière urgente la protection du Lézard ocellé dans les programmes de conservation.

Statut liste rouge nationale : VU

Marc Cheylan, Pierre Grillet, Gilles Pottier & Pascal Grisser

